



# AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



Les communes de Nieul-lès-Saintes et Saint-Georges-des-Coteaux, avec la participation des associations Nieulaises et Saint-Georgeaises, organisent des activités dont les bénéfices seront intégralement reversés à l'association AFM-Téléthon.

**Tous les bénévoles désirant contribuer à cette action sont les bienvenus.**

## Modalités d'inscription au repas du pot-au-feu :

- Le bulletin d'inscription doit être accompagné du règlement
- Seuls les bulletins reçus au plus tard le 29 novembre 2021 seront pris en compte.
- Les inscriptions sont limitées à 130 personnes (capacité maximum de la salle des fêtes)
- Aucun remboursement en cas d'annulation de votre part après cette date.

Plus d'infos : Yves Boulogne **05 16 22 16 80** ou [y.boulogne@free.f](mailto:y.boulogne@free.f)



**Important : Ne pas oublier d'apporter votre service de table : Assiettes (plate, creuse, dessert), verre, tasse à café et couverts.**



## BULLETIN D'INSCRIPTION POT-AU-FEU

**12h - Salle de fêtes de Nieul-lès-Saintes**

Nom : ..... Prénom : .....

Commune : .....

Email : .....@.....

Nombre d'adultes : ..... x 15€ = .....

Nombre d'enfants de moins de 12 ans : ..... x 10€ = .....

*Le bulletin d'inscription doit être accompagné du règlement (chèque à l'ordre des **Croquenots Nieulais**).  
Le tout est à envoyer ou à déposer chez **Yves Boulogne**  
**32 rue de Chez Lexandre 17810 Nieul-lès-Saintes***

TOTAL : .....
---------------